

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE

PLEUMEUR-GAUTIER



JUILLET 2024

N°46





LE MOT DU MAIRE

Le début de l'année 2024 a été consacré au suivi de nos opérations débutées fin 2023 et aux orientations budgétaires 2024 votées par le Conseil Municipal. C'est avec une situation financière saine que nous pouvons engager différentes opérations pour l'année en cours.

Sur les années 2022 et 2023, des investissements importants ont été réalisés sur l'aménagement de la rue de la Croix Blanche et celle des Quatre-Vents. Comme annoncé, ces 2 grandes étapes allaient s'achever en 2024 par la création d'un giratoire rue des Quatre-Vents.

À ce jour, cet engagement est honoré avec un résultat final qui correspond à nos attentes sur le plan de l'esthétique de notre entrée d'agglomération, sur la fluidité de notre circulation et sur la sécurité pour tous (automobilistes, piétons, riverains).

SOMMAIRE :

- P 2 : Le mot du Maire**
- P 3 : Lotissement des Quatre Vents**
- P 4-5 : Lannion-Trégor Communauté**
- P 6-7 : Finances**
- P 8-9 : Tarifs - Subventions**
- P 10-11-12 : Au fil des Conseils**
- P 13 : Vie économique**
- P 14-15 : Travaux**
- P 16 : Cérémonie des naissances**
- P 17 : Vie pratique et sociale**
- P 18 : Le Conseil des Jeunes**
- P 19 : Associations patriotiques**
- P 20-21 : Les Écoles**
- P 22 : Associations locales**
- P 23 : État-Civil**
- P 24 : Informations utiles**

Editeur :

Mairie Pleumeur-Gautier,
1 route de Pleubian

22740 Pleumeur-Gautier

Directeur de la publication :

Pierrick GOURONNEC

ISSN (imprimé) : 2824-9445

ISSN (en ligne) : 2824-9453

Imprimeur :

ROUDENN GRAFIK

11 impasse des Longs Reages

22190 Plérin.

Comité de rédaction : Marie-Renée

L'AUBIN, Christine LE TIRANT, Pierrick

GOURONNEC, François LE GUEN,

Frédéric LE MOULLEC, François

RENAUD.

Mise en page : service administratif

communal

✚ Au centre-bourg, la place, appelée place de l'ancienne embuscade, a également été repensée et sera aménagée durant l'été. Quatre places de parking seront créées, un aménagement paysager avec la création de murets et une allée piétonne sécurisera la venelle de Kerillis. Cet aménagement piéton permettra d'assurer la sécurité des enfants et des adultes qui rejoignent notre lieu de vie place de la bascule, place où on trouve l'école publique, la cantine municipale, la maison de santé et les pavillons adaptés aux personnes âgées ou handicapées.

✚ Attirer de jeunes ménages primo-accédants sur notre commune est notre ambition. Pour ce faire, le Conseil Municipal a lancé la création d'un nouveau lotissement dans le secteur des Quatre-vents. Le permis d'aménager pour la création de 37 lots a été obtenu. Ce lotissement sera créé en 3 phases.

Les travaux de la première phase, qui est composée de 13 lots, sont engagés. La pré-commercialisation des lots est également d'actualité au prix de 65 € le m² pour les primo-accédants de moins de 45 ans. Huit lots sont réservés à cet effet. Deux lots au prix de 95 € le m² sont réservés aux primo-accédants de plus de 45 ans et 3 lots sont réservés à la collectivité pour la création de logements sociaux qui nous sont imposés.

Pour de plus amples renseignements concernant cette première phase, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie.

✚ Notre réseau routier a souffert durant l'hiver dernier qui a été très pluvieux. Un programme de voirie élargi est proposé pour cette année. Il va concerner les voies de Kervrézel et Kerlodac'h.

✚ Dans le cadre d'économies d'énergie, 35 lampadaires de notre éclairage public ont été remplacés par des LED.

✚ Concernant notre foyer municipal, le Conseil Municipal a voté sa réhabilitation pour 2025. L'année 2024 est consacrée aux différentes études nécessaires avant de préparer un plan de financement et de solliciter différentes subventions auprès de nos partenaires.

Vous trouverez dans ce bulletin de plus amples informations sur les différentes actions menées par notre collectivité et la vie sociale qui anime notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture, un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire,
Pierrick GOURONNEC

LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS



En raison de l'instauration du Règlement National d'Urbanisme et de la non-conformité de la Station d'Épuration, le projet du lotissement des Quatre Vents a enfin pu reprendre !

En effet, le Permis d'Aménager déposé par nos soins a été accepté le 24 août 2023. Il porte sur la totalité du lotissement, soit 23 415 m² pour 37 lots et sera réalisé en 3 tranches. Les tranches seront ouvertes progressivement en fonction de la rapidité de la vente des lots.

Les travaux de la première phase ont démarré début juin. Ils concernent la viabilisation de 13 lots :

- 8 lots sont réservés aux primo-accédants et sont commercialisés à 65 € / m²,
- 2 lots peuvent être acquis par des non-primo-accédants et sont commercialisés à 95 € / m²,
- 3 lots sont réservés pour des logements locatifs, qui seront réalisés ultérieurement.

Les acquéreurs devront obligatoirement y construire leur résidence principale !

La pré-commercialisation a commencé ! N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie !

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ



CIAS
CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Projets petite enfance-enfance-jeunesse sur le Pôle de Lézardrieux

Pour répondre aux besoins des familles, le C.I.A.S. de Lannion-Trégor Communauté propose une évolution de son offre de services, sur le Pôle de Lézardrieux, pour les enfants à partir de 3 mois. Elle se traduit au travers :

- **L'Extension de l'amplitude d'ouverture de la Crèche de Pleudaniel à 5 jours au lieu de 2 jours pour le même nombre de places : 15**

L'ouverture sur 5 jours se fera à compter du 2 septembre 2024. Pour assurer les travaux, la crèche sera fermée du 08 juillet 2024 au 02 août 2024.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) continuera d'assurer ses permanences au sein de l'espace communautaire.

Les activités « espaces jeux » du Relais Petite Enfance et l'activité Baby gym se dérouleront à partir de la rentrée de septembre dans la salle des fêtes de Pleumeur-Gautier, qui a été identifiée comme un lieu central et adapté.



LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

- **Un nouveau lieu d'accueil sur le Pôle de Lézardrieux des enfants de 3 à 12 ans**

Aujourd'hui, ces enfants sont accueillis sur 2 sites : à l'Accueil de Loisirs de La Roche-Jaudy et au Centre de loisirs de Minihi-Tréguier.

Sur la période des petites vacances, cet accueil se réalise sur la commune de Pleudaniel et pendant l'été, il se fait sur la commune de Pleubian.

Il est proposé de maintenir l'accueil estival sur la commune de Pleubian et d'organiser l'accueil les mercredis et petites vacances sur un même site, l'école publique de Pleumeur-Gautier. Ce lieu unique permet de faciliter l'organisation des familles et les aménagements des locaux.

La capacité d'accueil sera de 20 enfants soit 8 enfants de 3-5 ans et 12 enfants de 6-12 ans.

- **La création du service Jeunesse sur les pôles de Tréguier et Lézardrieux.**

Ce service s'articulera autour de l'information jeunesse et de l'animation à destination des jeunes de 10 à 17 ans. Les précisions sur l'organisation et le programme seront communiqués à la rentrée.



Toutes les informations et programme sont à retrouver sur :

<https://www.lannion-tregor.com/fr/enfance-jeunesse.html>

Tél : 02.96.05.09.00 fax : 02.96.05.09.01

Cias.contact@lannion-tregor.com

www.lannion-tregor.com

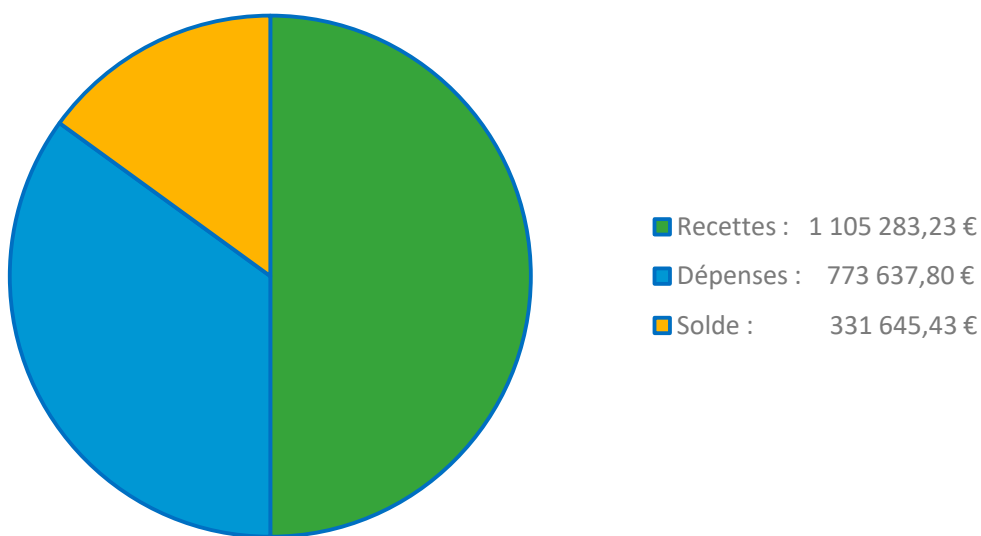
CS 10761 – 22307 Lannion cedex

LES FINANCES DE

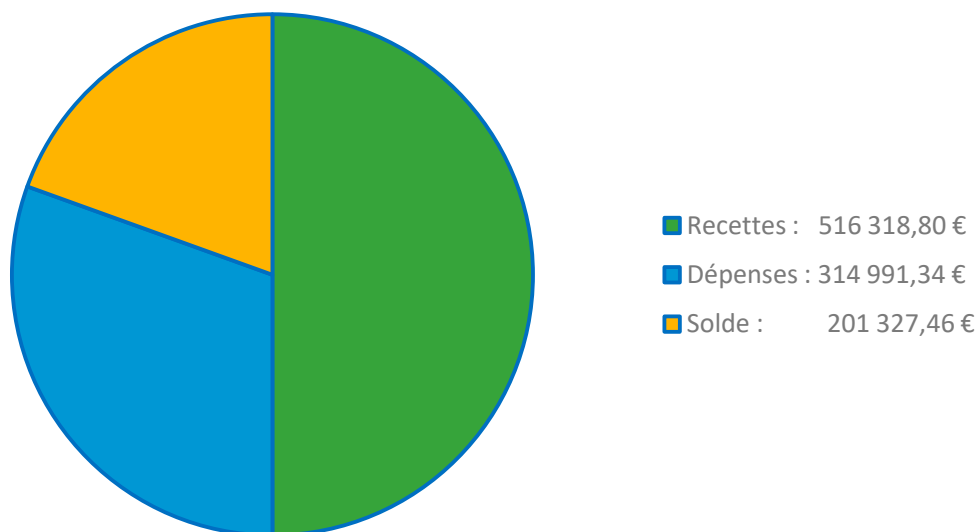
Le Conseil Municipal réuni le 1^{er} Mars 2024 a voté le compte

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Fonctionnement



Investissement



Suite aux différentes opérations réalisées en 2023, la clôture de la section de fonctionnement dégage un excédent de 331 645,43 €. Cela permet à la municipalité de poursuivre le cap qu'elle s'est fixée en maintenant les mêmes taux d'imposition.

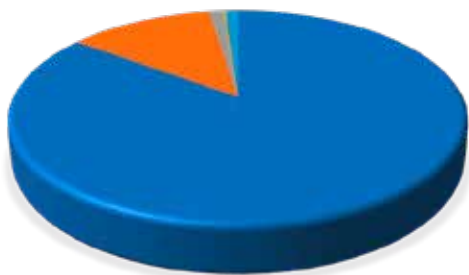
LA COMMUNE

administratif 2023 et le budget primitif 2024

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget de fonctionnement 2024 (dépenses)

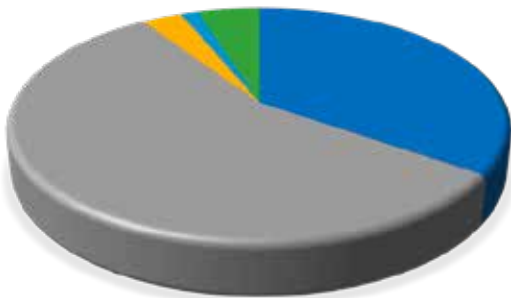
Total budget dépenses : 1 041 871,50 €



■ Dépenses de gestion courante	887 255,76€
■ Virement à la section d'investissement	128 667,95 €
■ Charges financières	12 858,59 €
■ Charges exceptionnelles	1 500,00 €
■ Opérations d'ordre	11 589,20 €

Budget de fonctionnement 2024 (Recettes)

Total budget recettes : 1 041 871,50 €



■ Dotations et participations	362 370, 00 €
■ Produits exceptionnels	500,00 €
■ Impôts et taxes	582 651,50 €
■ Autres produits de gestion courante	32 000,00 €
■ Produits des services	14 350,00 €
■ Résultat reporté	50 000,00 €

PROJETS 2024



■ Giratoire - Carrefour des Quatre Vents	365 000,00 €
■ Programme de voirie	80 000,00 €
■ Rénovation du Foyer Municipal	150 000,00 €
■ Equipements divers	40 000,00 €
■ Rénovation des lanternes	15 000,00 €
■ Aménagement - Place de l'Embuscade	40 000,00 €

TARIFS 2024

TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE COUVERTS	Commune	Hors-commune
PAR COUVERT	3,00 €	3,50 €
APERITIF DANSANT	90,00 €	110,00 €
RETOUR DE NOCE	90,00 €	110,00 €
SOUPE A L OIGNON	90,00 €	110,00 €
REPAS MOINS DE 30 PERSONNES DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE	90,00 €	110,00 €
REPAS MOINS DE 30 PERSONNES DU 1ER OCTOBRE AU 30 AVRIL	110,00 €	130,00 €
CAFE APRES ENTERREMENT	50,00 €	50,00 €
REUNION AVEC CHAUFFAGE	80,00 €	95,00 €
LOCATION ESPACE PUBLIC (PLACE DU FOYER) ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES		150,00 €
FORFAIT ASSOCIATIONS LOCALES	87,00 €	
REUNION SANS CHAUFFAGE	50,00 €	55,00 €
LOCATION DE COUVERTS	1,00 €	1,20 €
REPAS AVEC TRAITEUR	Commune	Hors-commune
UNE SALLE DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE	150,00 €	200,00 €
UNE SALLE DU 1ER OCTOBRE AU 30 AVRIL	170,00 €	220,00 €
DEUX SALLES DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE	220,00 €	290,00 €
DEUX SALLES DU 1ER OCTOBRE AU 30 AVRIL	260,00 €	330,00 €
CAUTION	350,00 €	500,00 €
CAUTION MÉNAGE	75,00 €	100,00 €
ARRHES	90,00 €	110,00 €
CASSE ET PERTE	Commune	Hors-commune
L'ASSIETTE	4,70 €	4,70 €
LE VERRE	1,65 €	1,65 €
LA CUILLERE	1,65 €	1,65 €
LE COUTEAU	1,65 €	1,65 €
LA FOURCHETTE	1,65 €	1,65 €
LA CHAISE	50,00 €	50,00 €
LA TABLE	200,00 €	200,00 €

GARDERIE	TARIFS
LA 1/2 HEURE	0,32 €
L'HEURE	0,64 €

CANTINE SCOLAIRE	TARIFS
REPAS ENFANTS	1,50 €
REPAS ADULTES	4,65 €

TRAVAUX DE VOIRIE	TARIFS
PUISARD	Au coût des fournitures
PETITE BUSE (250)	
GRANDE BUSE (300)	
CAILLOUX (le mètre linéaire)	
TUBE ECOBOX 350	
TUBE ECOBOX 250	
TUBE ANNELE 250	Au coût des fournitures
TUBE ANNELE 200	

CONCESSION CIMETIERE	TARIFS
15 ANS	42,00 €
30 ANS	93,00 €
50 ANS	170,00 €
COLUMBARIUM 15 ANS	300,00 €

PHOTOCOPIES	TARIFS
A4 PETIT FORMAT	0,25 €
A3 GRAND FORMAT	0,40 €

BIBLIOTHEQUE	TARIFS
ABONNEMENT FAMILIAL ANNUEL	10,00 €

LOCATION TABLES PARTICULIERS	TARIFS
HORS COMMUNE	4,00 €

SUBVENTIONS 2024

SUBVENTIONS

SUBVENTIONS COMMUNALES	2024
AMICALE LAIQUE	641,00 €
A.P.E.L	641,00 €
CLASSE DÉCOUVERTE ÉCOLE PUBLIQUE	458,00 €
CLASSE DÉCOUVERTE ÉCOLE PRIVÉE (cumul 2022 - 2023 - 2024 = 1 374,00 €)	- €
ANCIENS COMBATTANTS	427,00 €
CHASSE	200,00 €
PLEUMEUR RANDO	200,00 €
ASPP	1 800,00 €
CLUB DES IRIS	427,00 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	244,00 €
COMITE DES FETES	1 266,00 €
GYM BIEN-ÊTRE PLEUMEUR	200,00 €
TOTAL	6 504,00 €

JOUETS DE NOEL LES 2 ECOLES (15 € PAR ÉLÈVE) Amicale Laïque et APPEL	2 000,00 €
CAISSE DES ECOLES	75 000,00 €
CONVENTION ÉCOLE PRIVÉE	35 120,00 €
TOTAL	112 120,00 €

AUTRES SUBVENTIONS	2024
OGEC NOTRE-DAME TRÉGUIER CLASSE BILINGUE	2 230,00 €
ADAPEI	31,00 €
AFM TÉLÉTHON	50,00 €
AMICALE DES OFFICIERS MARINIERS	31,00 €
AMICALE DU MEMORIAL AMÉRICAIN	31,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	182,00 €
CHAMBRE DES MÉTIERS	600,00 €
COMICE AGRICOLE	472,00 €
CSAL PAIMPOL HANDBALL	31,00 €
DANSAL HA DANSAL-ASSOCIATION DANSERIEN LEDENEZ	31,00 €
DIVERS	500,00 €
DONNEURS DE SANG PLEUBIAN	46,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	200,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER (section 22)	50,00 €
MEDAILLES MILITAIRES	23,00 €
PATG	60,00 €
PAYS DE PAIMPOL ATHLÉTISME	31,00 €
REDADEG	250,00 €
RÊVES DE CLOWN	50,00 €
RUGBY PAIMPOL	31,00 €
SAPEURS POMPIERS LEZARDRIEUX	31,00 €
SAPEURS POMPIERS PLEUBIAN	31,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200,00 €
SECOURS POPULAIRE	200,00 €
SNSM	100,00 €
TENNIS CLUB DE LÉZARDRIEUX	31,00 €
TENNIS CLUB DE TRÉGUIER	31,00 €
TY MA ZUD COZ	50,00 €
VISITEURS MALADES (VMEH)	31,00 €
TOTAL	5 635,00 €

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 03 février 2024

VERSEMENT ANTICIPÉ D'ACOMPTE DE SUBVENTION À LA CAISSE DES ÉCOLES POUR 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à procéder au versement d'un acompte sur la subvention 2024 à la Caisse des écoles dans la limite de 25 000,00 €.

DÉSIGNATION DES MEMBRES HORS CONSEIL DE LA CAISSE DES ÉCOLES :

La durée du mandat des représentants des sociétaires au sein des comités de gestion des Caisses des Ecoles est fixée à 3 ans. Le mandat actuel arrive donc à expiration. Il convient d'élire des nouveaux représentants. Les élections des représentants des parents d'élèves ont donné les résultats suivants :

- Madame Angélique CALLEC
- Madame Anne-Sophie MOAL
- Madame Céline LOUTOUFI
- Madame Caroline LELONG

Les membres du Conseil Municipal approuvent la désignation des membres ci-dessus à la Caisse des Écoles à compter de ce jour.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE PAR LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Le Conseil Municipal approuve la « Convention particulière de mutualisation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'une opération de bâtiment » dans le cadre de l'opération « Rénovation du Foyer Municipal » et le devis s'y rapportant pour un montant de 11 900,00 € TTC.

DEVIS RELATIFS AU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Giratoire rue des Quatre-Vents et rue de la Mer.** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'éclairage public concernant le giratoire de la rue des Quatre Vents et rue de la Mer pour un montant estimatif de 43 115,00 € TTC.

- Rue de la Mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'éclairage public (zone non éclairée) « Rue de la Mer » pour un montant estimatif de 11 575,00 € TTC.

- Route de Lézardrieux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'éclairage public (amorce éclairage) « Route de Lézardrieux » pour un montant estimatif de 19 415,00 € TTC.

GIRATOIRE DES QUATRE VENTS : ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans le cadre des travaux de l'aménagement du giratoire des Quatre-Vents, il convient de procéder à l'enfouissement des réseaux. Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'entreprise Armor TP de Paimpol pour un montant de 9 414,00 € TTC.

DEVIS RELATIF A L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EMBUSCADE

Le Conseil Municipal adopte la proposition d'aménagement émise par l'entreprise Alain Tilly de Pleumeur-Gautier pour 34 783,08 € TTC.

ACQUISITION D'UN DÉSHERBEUR THERMIQUE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'équiper les services techniques d'un désherbeur thermique. L'entreprise PMS de Paimpol a été sollicitée et a émis un devis pour un montant total de 3 249,00 € TTC. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Régional pour l'équipement de ce matériel. Celle-ci a été accordée à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet.

SDE 22 : RÉNOVATION DES LANTERNES DES FOYERS P0224 P0225 P0227 – RUE DE LA MER - COMPLÉMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de rénovation des lanternes des foyers P0224/P0225/P0227 situés Rue de la Mer.

La participation de notre commune s'élève à 1 170,00 € TTC.

MOTION DE SOUTIEN POUR L'HÔPITAL PUBLIC

Les élus souhaitent que les pouvoirs publics soient alertés de la situation de notre Département et mettent en œuvre les moyens nécessaires afin de résoudre les problématiques de la politique Santé de notre territoire.

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 12 avril 2024

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Conseil Municipal décide, sous l'égide de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor et le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (GDSA22) de mettre en œuvre une dynamique de piégeage des fondatrices dans le respect des normes sanitaires et la préservation de biodiversité. Pour ce faire, GDSA22 mettra à disposition la logistique aux collectivités souhaitant adopter cette politique préventive plus efficace et moins coûteuse que les actions curatives (destruction des nids).

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : CHOIX DE L'ARCHITECTE

Le Conseil Municipal retient la proposition du groupement représenté par l'Agence Charles GEFFROY Architecte pour un montant de 44 880,00 € TTC.

PROGRAMME DE VOIRIE 2024

Le Conseil Municipal approuve le programme de voirie suivant pour l'année 2024 :

-  Kervrézel – partie 2 = 500 m linéaires
-  Kerlodac'h = 800 m linéaires
-  Kerouarn = 400 m linéaires

PROPOSITION DE LA COMMISSION TRAVAUX

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les propositions émises par la Commission travaux à savoir :

-  réaménager l'entrée du cimetière
-  agrandir le colombarium
-  aménager et sécuriser l'aire de jeux aux abords du City-Stade

CONSEIL DU 24 mai 2024

GÉRANCE DE L'AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler le contrat de l'agent contractuel pour 3 ans, à compter du 16 juin 2024, et jusqu'au 15 juin 2027. Le Conseil Municipal approuve la proposition à l'unanimité.

BUDGET LOTISSEMENT : CONSULTATION POUR LEVER L'EMPRUNT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à interroger les organismes bancaires afin de contracter un emprunt sur le budget lotissement d'un montant de 300 000,00 € sur une durée de 7 ans.

PARTICIPATION AUX BOUTONS DE SANGLIERS

Le Conseil Municipal approuve le remboursement des boutons de sangliers auprès de la Société de chasse à raison de 25 € par bouton. 6 sangliers ont été prélevés sur la saison 2023/2024. La somme de 150 € TTC sera donc remboursée à l'association.

ACQUISITION DE MOBILIER POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal accepte la proposition émise par l'entreprise MANUTAN COLLECTIVITÉS pour un montant de 278,40 € TTC pour l'acquisition de tabourets à l'école publique.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À PANNEAU POCKET

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de l'abonnement de la commune à l'application Panneau Pocket, pour un an, pour un montant de 230,00 € TTC.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : ATTRIBUTION DE LA MISSION DIAGNOSTIC AMIANTE

Le Conseil Municipal retient le Cabinet Paturel de Plérin pour un montant de 2 701,20 € TTC pour la mission diagnostic amiante.

AU FIL DES CONSEILS...

CONSEIL DU 14 juin 2024

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS : RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Après étude des offres par la commission ad hoc, le Conseil Municipal retient la proposition émise par le Crédit Mutuel de Bretagne : 300 000 € sur 7 ans, au taux fixe de 3,66 %.

CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Monsieur le Maire expose la demande de la SCI La Tortue en vue de l'acquisition d'une portion de délaissé de voirie située au lieu-dit L'Enfer en Pleumeur-Gautier. Le Conseil Municipal donne un accord de principe. La commission Voirie se rendra sur place pour étudier la demande.

RÉNOVATION DU FOYER MUNICIPAL : APPROBATION DU PROJET DE RÉNOVATION ET DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation du Foyer Municipal et présente le plan travaillé avec le maître d'œuvre, l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et la commission travaux. Le Conseil Municipal le valide à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à procéder au dépôt du permis de construire.

RÉHABILITATION DES BORNES INCENDIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la prévention et la lutte contre l'incendie sont placées sous l'autorité du Maire au titre de ses pouvoirs de police générale dans le cadre de la sécurité publique. Après le contrôle des bornes incendies par l'entreprise Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux de Ploufragan, le devis de Véolia d'un montant de 2 460,00 € TTC a été validé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

PANNEAU POCKET

Panneau Pocket est utilisé par 54 % des habitants de Pleumeur-Gautier possédant un téléphone portable !

Pour rappel, Panneau Pocket est une application mobile d'informations et d'alertes des collectivités : les citoyens retrouvent leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone.

Votre mairie a reconduit son abonnement pour 2024-2025. Elle vous informe au plus vite sur tout ce qui concerne votre commune : les manifestations, les offres de travail pour les jeunes et les moins jeunes, les loisirs, les aides sociales proposées par LTC (jeunes mamans, seniors...), les jours de collecte des déchets etc....

Installez Panneau Pocket sur votre portable : c'est gratuit et sans publicité !

Faites-vous aider au besoin en vous rendant à l'accueil de votre mairie, qui sera ravi de vous accueillir ! 😊



VIE ÉCONOMIQUE



Ambre LE BRIS

Assistante à la réussite de votre entreprise

« J'habite la commune de Pleumeur-Gautier et je suis l'épouse de Sylvain LE BRIS. J'ai 34 ans et mes compétences couvrent la gestion d'entreprise agricole, artisanale, commerciale ou industrielle. Je travaille de chez moi mais je me déplace jusqu'à Guingamp, Lannion et Saint Brieuc.

Mon métier : Participer à la réussite d'un chef d'entreprise souvent débordé par l'éventail toujours plus large de responsabilités et de tâches administratives et commerciales toujours plus nombreuses.

Ma devise : Réussir et faire réussir mes clients dans les domaines suivants :

- ✚ Le contact clients, que par ailleurs je connais bien car j'ai travaillé plus de 10 ans dans le service commercial d'une banque.
- ✚ Toute tâche administrative comme le secrétariat, le standard téléphonique, la traçabilité des produits, la gestion des devis et le suivi des ventes, etc.
- ✚ La pré-comptabilité dont font partie le rapprochement bancaire, la gestion des inventaires, le suivi des règlements fournisseurs et clients ; la gestion des impayés, etc.
- ✚ La construction d'une stratégie web marketing : valoriser l'image de l'entreprise, promouvoir et améliorer la visibilité d'un produit et réaliser la liaison entre les fonctions d'achat, de règlement et de validation de la commande d'un site internet. »

Tél : 06 60 32 44 89 Courriel : alb.assistante.independante@gmail.com

La Gargotte bar-crêperie de Sébastien et Nathalie BARBET



Ouverte depuis le 2 mai dernier, au centre de Pleumeur-Gautier, place de l'église, « **La Gargotte** » est le lieu idéal pour se retrouver en famille, entre voisins ou entre amis pour déguster des crêpes et des galettes composées uniquement de produits frais (pas de congélateur et de micro-ondes dans la cuisine de Sébastien et Nathalie) et d'une farine qui vient du moulin de Loudéac, dernier moulin de Bretagne à utiliser une meule de pierre pour moudre les grains en une seule passe, préservant ainsi toutes leurs qualités

nutritionnelles et leur saveur authentique.

Sébastien, dans la restauration depuis l'âge de 17 ans - plus de 20 ans de métier – a fait de nombreuses saisons en montagne, à la Réunion et dans toute la Bretagne. C'est lors d'une formation de 6 mois comme « crêpier, crêpière » que Nathalie et Sébastien se sont rencontrés.

« **La Gargotte** » est notre première affaire : c'est une nouvelle aventure et nous la vivons très bien ! Nous souhaitons apporter de la vie dans le village, recréer l'ambiance des « bars à l'ancienne », où c'était très convivial parce que Jeunes et Anciens pouvaient se retrouver, discuter et échanger en prenant un café le matin et venir tranquillement boire un verre.

Fermé le mardi et le mercredi - Horaires 08h -22h – réservations : 09 79 34 11 87 – fb : La Gargotte

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Création d'un giratoire – Carrefour des Quatre Vents



Les travaux du giratoire des Quatre Vents ont débuté le 06 décembre dernier et seront achevés fin juillet 2024. Pour rappel, ils ont été confiés à l'entreprise Armor TP de Paimpol pour un montant de 193 234,50 € HT pour le volet « voirie ». Le lot « aménagement paysager » a été réalisé par l'entreprise Alain TILLY de Pleumeur-Gautier pour un montant de 30 406,95 € HT.



Dans le cadre de la faisabilité de ce giratoire, deux acquisitions foncières ont été nécessaires pour une surface de 277 m² au prix de 12 le m².

Dans le cadre sécuritaire, des aménagements piétonniers reliant les différentes branches du giratoire ont été réalisés.

L'éclairage public a été étendu en cohérence avec les différents axes du giratoire. Le coût total de ce giratoire s'élève à 273 935,33 € HT.



LES TRAVAUX RÉALISÉS

City-Stade et Aire de jeux



Les nouveaux jeux plein air ont été acquis auprès de la société France Collectivités pour un montant de 2 073,60 € TTC.

Ils ont été installés par les services techniques, qui ont également procédé à la sécurisation de l'aire par la pose d'une clôture et d'un portillon.

Les agents communaux ont également remplacé le grillage du City-Stade, acquis auprès de CALIPRO / SOCOBATI de Lanvollon pour un montant de 541,90 € TTC.

Aménagement du local des services techniques



Un local de 35 m² destiné au personnel technique communal est en cours de construction. Il est installé au service technique.

Cet espace a été conçu et entièrement réalisé (dalle, menuiserie, électricité, plomberie) par Gilles DAGORN, Jean-Philippe CAZ, Erwan CADIOU, et Djonathan DARKAOUI, les quatre agents techniques de la collectivité en relation avec les membres de la commission Travaux. Le coût de cet aménagement s'élève à 5 308,51 € TTC.

La cérémonie des naissances



Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des naissances a eu lieu le samedi 25 mai. Six nouveaux nés sont venus avec leurs parents, frères et sœurs à la rencontre des élus. Chaque famille s'est vu offrir un pommier qui symbolise l'amour, la longévité, la confiance et la gratitude. Les mamans ont reçu une rose à l'occasion de la fête des mères. Le verre de l'amitié a clos la cérémonie, riche d'échanges.



Marie ROUÉ



Lucas LE BONNIEC



Inès GUILLOU



Inti Michel GIRAULT CHOQUE



Adèle LUCIA



Louisa LE MAGUET

VIE PRATIQUE ET SOCIALE

La Redadeg



QU'EST-CE QUE LA REDADEG ?

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous. Les familles, jeunes et moins jeunes, enfants, parents et grands-parents courent ensemble. L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter et le grand gagnant est la langue bretonne.

Merci à Michel CLENET d'avoir représenté la commune en courant un kilomètre.

L'évènement mobilise des milliers de

personnes à travers les départements bretons et génère un enthousiasme communicatif.

Les kilomètres sont vendus aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises, aux associations... c'est à dire à toute personne privée ou morale souhaitant contribuer à l'évènement et apporter son soutien à la langue bretonne. Les bénéfices sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue au quotidien dans la vie sociale et familiale.

Le succès immédiat de l'évènement s'est confirmé au fil des éditions, générant une croissance continue et importante autant sur la distance du parcours que sur le montant des sommes collectées.

Circuit des routoirs



Le 7 juin dernier, à 17h30, au lieu-dit Kerstrouilh sur la commune de Pleumeur-Gautier a eu lieu la cérémonie d'inauguration des œuvres d'art et des panneaux d'information qui accompagnent dorénavant les visiteurs tout au long du parcours des routoirs qui traverse trois communes : La Roche-Jaudy, Trédarzec et Pleumeur-Gautier.

Monsieur Fanch JESTIN, président de Skol Ar

C'hleuzioù et Monsieur Yannick TERRIEN, co-président, en présence des personnalités politiques locales, ont exprimé leurs remerciements aux bénévoles de l'association ainsi qu'aux élèves des lycées de Pommerit-Jaudy et de Tréguier pour le travail considérable accompli depuis 1992 pour rendre les routoirs, tout d'abord praticables, puis en faire des lieux de promenades et d'agrément pour les amateurs de nature et d'histoire de la région. Les œuvres d'art ont été réalisées par Michel MICHADU, Loïc CORROUGE, Christian LAILLER et Monique BARNABAS.



LE CONSEIL DES JEUNES

Soirée raclette et Karaoké

Le mercredi 6 mars, la Commission Jeunesse avait invité les jeunes Trédarzécois pour une soirée raclette et karaoké. Une soixantaine de jeunes ont répondu avec enthousiasme.

Il y a eu des chanteurs, chanteuses qui ont démontré leurs talents puis tous ont dégusté le repas raclette tant apprécié. Ils étaient accompagnés par les responsables de la Commission Jeunesse des deux communes.



Patinoire

Le jeudi 2 mai, 35 jeunes se sont retrouvés à la patinoire de Langueux où ils ont passé un agréable après-midi. Un goûter pris sur place a permis d'avoir des échanges avec les accompagnants sur la prochaine sortie.



ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Commémoration du 19 mars



Le 19 mars 2024 a été commémoré le 62^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Pendant la cérémonie, deux personnes ont été décorées :

- Monsieur Yves LE JEAN a reçu la médaille de la Croix du Combattant remise par Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Président de la FNACA de Pleumeur-Gautier ainsi que l'insigne du Porte-Drapeau remise par Monsieur Pierrick

GOURONNEC, Maire de Pleumeur-Gautier.

- Monsieur Alain ARZUL a reçu la médaille de la Croix du Combattant des mains de Monsieur Jean-Louis LE LOUÉDEC, Président de la FNACA de Pleubian.



Commémoration du 08 mai



La commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale s'est tenue devant le monument aux morts de Pleumeur-Gautier. Lors de cette cérémonie, Monsieur Yves BERTHOU s'est vu remettre la médaille d'argent de l'UFAC par son Président, Monsieur Pascal JOUANJEAN.

A noter la présence de nombreux enfants que l'on remercie pour

leur fidélité.



Commémoration du 08 juin



La journée du 8 juin rend chaque année hommage aux morts pour la France en Indochine. La date du 8 juin, retenue pour cette commémoration, correspond au jour du transfert de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, le 8 juin 1980. C'est un moment de mémoire et de reconnaissance pour les soldats français et leurs alliés qui ont perdu la vie pendant cette guerre. Un mémorial dédié aux morts pour la France en Indochine a été inauguré à Fréjus en 1993. Il abrite près de 24 000 sépultures de militaires et de civils morts en Indochine.

LES ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUE



Tous les élèves de cycle 2 se sont mobilisés pour fêter ensemble le 100^{ème} jour de classe. Activités sportives autour du nombre 100, réalisation de Phryges pour célébrer la mascotte officielle des jeux olympiques à venir. Ils ont enfin cuisiné et partagé leurs confections avec les élèves de maternelle pour clore cette journée festive.

Les élèves de l'école jardinent ! Les temps consacrés mais aussi les temps de récréation permettent de planter, arroser et voir pousser les fraises, aromates, radis, menthe, fleurs ou potimarrons. Jardiner est devenu l'activité habituelle au cœur de l'école. Mêler le monde du vivant à l'école permet de connecter les enfants à la nature en développement.



L'école a été choisie pour expérimenter les rôles complets de comédien et de spectateur. Sandra ENEL de la compagnie Gazibulle a initié les apprentis comédiens et une restitution remarquable a été donnée à la salle des fêtes. Les élèves ont pu également participer aux spectacles proposés à la salle du Sillon à Pleubian. Ils ont pu échanger avec les comédiens et mieux comprendre l'activité théâtrale.

Les élèves de maternelle ont été accompagnés par l'artiste Mélanie BOUVET de l'école européenne supérieure d'Art de Bretagne pour découvrir et expérimenter la gravure avec des supports en mousse. Les gravures représentant les animaux de la nature ont été imprimés et répétés en classe. Les plus petits ont fait des empreintes avec des matrices « goutte d'eau » sous les bottes. Les mouvements des enfants sur la toile ont été rythmés par des sons différents de pluie ou d'orage. Art et motricité mêlés.



Enfin, les élèves de cycle 2 ont pu découvrir La Ligue de Protection des Oiseaux de Pleumeur-Bodou sur l'île Grande. Ils ont aussi profité d'une visite des 7 îles en bateau au large de Perros-Guirec pour découvrir les macareux moines, Fous de Bassan et goélands.

Les activités menées à l'école ont été possibles grâce à la mobilisation des parents et au financement de l'Amicale Laïque.

Coordonnées de l'école publique :
Place de la Bascule 22740 PLEUMEUR-GAUTIER Tel : 02.96.22.10.78
Mail : ecole.0221587f@ac-rennes

LES ÉCOLES

ÉCOLE SAINTE-FAMILLE



L'Objèterie

Accompagnés par les animateurs des associations War-dro an Natur et la Régie des quartiers, les élèves ont participé à des ateliers scientifiques en lien avec le printemps : découverte des insectes auxiliaires des jardiniers, observation des oiseaux de nos campagnes, fabrication d'hôtels à insectes, de boules à graines, de nichoirs...

Ces petits abris et semences de plantes mellifères ont été installés dans le jardin pédagogique afin de favoriser la biodiversité dans notre école.

Les abeilles

Dans le cadre du projet d'année de l'école sur la protection des animaux en danger, les élèves ont découvert l'apiculture aux côtés d'Olga Girault, apicultrice au manoir de Kermenguy. Les enfants ont découvert le mode de vie des abeilles, leur rôle de pollinisatrices mais aussi l'intérieur de la ruche. Ils ont ensuite réalisé leur propre ruche où ont été installées des abeilles noires bretonnes (espèce en voie de disparition). Au mois de juin, ils participeront à la récolte et à la dégustation de leur miel.

Le projet sur la préservation de la biodiversité se poursuivra lors de la sortie scolaire de fin d'année au parc animalier Les Terres de Nataé (56).



Nettoyons la nature

Les enfants se sont rendus à la plage de Saint-Laurent à Pleubian pour ramasser les déchets sur le sable et dans les sentiers. Ils ont pris conscience de l'impact négatif des déchets et de la pollution sur la faune et la flore. Soucieux de réduire leur empreinte écologique, les plus grands ont effectué le trajet entre l'école et la plage à vélo.



Chœur d'écoles

Jeudi 23 mai, les élèves de CE2-CM ont participé au concert Chœur d'écoles qui a eu lieu sur la scène du Sillon à Pleubian devant une salle comble. C'était l'aboutissement d'un projet qui a été préparé tout au long de l'année en classe.

Accompagnés par des musiciens professionnels, les élèves ont interprété 12 chants, parfois drôles, parfois sérieux mais toujours émouvants, en français, en anglais et en breton. Des saynètes, écrites et jouées par des élèves, introduisaient chaque chanson, mettant en avant les valeurs qu'elle portait : l'amour, la paix, la compassion, l'ouverture aux autres et sur le monde ... Choristes, solistes et acteurs ont conquis le public !



Coordonnées de l'école Sainte-Famille

17, rue de Tréguier 22740 Pleumeur-Gautier tél : 02.96.22.15.23 ou 06.30.78.84.07

Mail : eco22.ste-famille.pleumeur@enseignement-catholique.bzh

CALENDRIER DES FETES

JUILLET

Samedi 27 : Pleumeur en fête

AOUT

Samedi 10 et dimanche 11 : Concours de boules – UFAC

Dimanche 11 : Assemblée Générale - Chasseurs

Dimanche 18 : Pardon de Saint-Adrien

SEPTEMBRE

Samedi 07 : Rando semi-nocturne

OCTOBRE

Samedi 12 : Repas – École Sainte-Famille

Dimanche 20 : Repas des Aînés

NOVEMBRE

Lundi 11 : Repas – UFAC

Samedi 30 : Marché de Noël – École Sainte-Famille

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} : Marché de Noël – École Sainte-Famille

Mardi 17 : Arbre de Noël – École Sainte-Famille

ASSOCIATIONS LOCALES

Comité des Fêtes

Le 27 Juillet 2024 aura lieu la deuxième édition de « Pleumeur-Gautier en fête » à côté du Foyer Municipal. L'entrée est GRATUITE et vous pourrez trouver sur place buvette et restauration.

Le programme :

- A 19 h 00 concert avec le groupe de chants de marin BORD'ALL
- A 21 h 00 concert avec le groupe de rock MEN IN ROCK
- A 23 h 00 Feu d'artifices
- Après le feu DJ ROMAIN animera la fin de soirée jusqu'à 2 h 00.

Pour cette deuxième édition, huit associations (Amicale laïque école publique, Apel et Ogec de l'école Sainte Famille, le club des Iris, Rando Pleumeur, les Chasseurs, Sauvegarde du Patrimoine et l'UFAC) ont rejoint le Comité des Fêtes afin de préparer cette soirée et faire en sorte qu'elle reste gravée dans vos mémoires. Rendez-vous le 27 juillet.



ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés...

Le 05 avril
Le 13 mai
Le 19 mai
Le 20 mai

Lucas LE BONNIEC domicilié Crec'h Ar Stang
Hugo SCHWAB domicilié 1 bis route de Sainte Marguerite
Romy MORICE domiciliée 15 ter la Croix Neuve
Lyana FENVARC'H domiciliée 8 Kergadiou



Ils se sont mariés...

Le 06 juillet

Sébastien GAC et Huong Nhung MAI



Ils nous ont quittés...

Le 24 février
Le 24 février
Le 02 juin
Le 29 juin
Le 06 juillet

Roselyne GRAVIOU domiciliée 3 rue de la Croix Blanche
Annie LE MOULLEC domiciliée 7 rue de Kerbillic
Annie LE QUÉRÉ née LE MOAL domiciliée 14 rue de Kerbillic
Noëlle LABBE née LE MEUR domiciliée 30 rue des Quatre Vents
Jean-Michel FRANCEZ domicilié 7 rue de l'Ancienne Gare



Nos doyens



**Madame Odette
BALCOU**

née GUILCHER

née le 27 avril 1916

est notre doyen



**Monsieur Louis
BEAUVERGER**

né le 25 avril 1929

est notre doyen

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Le samedi de 9h00 à 12h00
Tél : 02.96.20.13.24

PERMANENCES MAIRIE

- Mardi de 10 h à 12 h : Pierre-Yvon MALLEDAN, adjoint à la voirie
- Mercredi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire
- Jeudi de 10 h à 12 h : Jean-Yves JANVIER, adjoint aux bâtiments
- Vendredi de 10 h à 12 h : Marie-Renée L'AUBIN, adjointe aux affaires sociales
- Samedi de 10 h à 12 h : Pierrick GOURONNEC, Maire

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est ouverte
du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15
et le samedi de 9h00 à 12h00

SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations de la commune sur notre site internet

www.pleumeur-gautier.bzh

Actualités, informations pratiques, économie, écoles, tourisme, associations...

LA BIBLIOTHÈQUE

est ouverte :

- ⇒ le mercredi de 10h00 à 12h00
et de 16h30 à 18h00
- ⇒ le samedi de 10h30 à 12h00

En cas de violences

SOS Viols : 0.800.05.95.95

SOS Femme Violence Conjugale : 3919

<http://www.solidaritefemmes.org>

SOS Hommes Violences Familiales

Ecoute des hommes violents : 08 019 019 11

Enfance Maltraitée (anonyme, gratuit) : 119

Victimes de cambriolage, vol à l'arraché, agression sexuelle : 08.842.846.37



LA DÉCHETTERIE

- **Horaires d'été à partir du 1^{er} mai au 30 septembre :**
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril :**
du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Fermeture dimanches et jours fériés

*Pierrick Gouronnec, le Maire,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres de l'action sociale,
Le personnel communal,
Vous souhaitent un Bel Été*

